

Extrait du Portail de la Liturgie Catholique

<http://www.liturgiecatholique.fr>

La fraction du pain [1]

- Thèmes - Sacrements - Eucharistie - Pour aller plus loin -

Date de mise en ligne : jeudi 16 aot 2007

Portail de la Liturgie Catholique

Imaginons que la messe n ait pas de nom ou que l on veuille lui en donner un autre, et que l on fasse, à cet effet, une enquête auprès des chrétiens, un dimanche matin, à la sortie des églises : "Monsieur..., Madame..., êtes-vous baptisé(e) ? - Oui ! - Quel nouveau nom donneriez-vous à la messe ?" Il n est pas sûr que "Fraction du pain" sortirait une seule fois ! Et pourtant...

Désignations

Avec le repas du Seigneur chez Paul (1Corinthiens 11, 20), la Fraction du pain, que l on trouve dans l Évangile selon Saint Luc (Luc 24, 35) et dans les Actes des Apôtres (Actes 2, 42) est le premier nom de la messe et donc un nom évangélique.

Et si, chronologiquement, c est "repas du Seigneur" qui vient en premier puisque la première épître de Paul aux Corinthiens date de l année 56, il ne fait guère de doute que Luc, en parlant de "fraction du pain", dans son évangile datant des années 70-80, donc postérieur à Paul, s appuie sur une tradition orale bien antérieure à l écrit. De plus, pour une raison qui apparaît moins en français qu en grec - langue dans laquelle les mots *Klaein* : rompre, et *Klasis* : fraction, ont la même racine - il faut ajouter à fraction du pain, tous les cas où nous rencontrons le verbe rompre et l expression rompre le pain, dans les quatre récits de l institution de l eucharistie (Matthieu, Marc, Luc, 1 Corinthien 11) et les Actes des Apôtres (2, 46 et 20, 7-11).

L'origine du geste

Rompre le pain n est pas un geste inventé par Jésus. Ce geste est accompli par le père de famille à tous les repas religieux les jours de shabbat et de fête, et tout particulièrement lors de la Pâque, où la galette de pain est sans levain (a-zyme). Il a lieu au début du repas, dans le Qiddush, après que le père a prononcé la bénédiction. C est à l intérieur même du rituel juif que Jésus le fait. La nouveauté n est donc pas le geste de la fraction, mais les paroles instituant l eucharistie : "Ceci est mon corps" que Jésus ajoute à la bénédiction juive.

Il faut, pour comprendre ce geste, faire allusion également à un autre rituel juif contenant un geste de partage, celui des sacrifices de communion (selon les mots de la Bible de Jérusalem) ou de paix (selon la TOB), dont fait partie le sacrifice pascal. Il s agit d un seul acte religieux, mais en deux temps : le premier au Temple où l agneau est sacrifié et partagé ; le second à la maison où est mangé la part de l agneau qui revient à la famille - le sang étant la part de Dieu et la cuisse droite la part du prêtre sacrificateur. Ainsi est réalisée une communion entre les trois, puisque c est comme si Dieu, le prêtre et la famille mangeaient le même repas en étant convives à la même table.

Le geste de Jésus

Jésus, à la Cène, fait donc un geste juif auquel il donne un sens chrétien, un sens christique. Il accomplit ainsi les quatre actions juives que contient ce geste, comme il est redit dans le récit de l institution et comme le refait le rituel de l eucharistie en quatre actions successives.

- ▶ Jésus prit du pain : cela est refait à chaque présentation des dons.
- ▶ Il le bénit (ou il rendit grâce) : c est la prière eucharistique.
- ▶ Il le rompit : c est la fraction du pain.
- ▶ Et le donna : c est la communion.

La fraction du pain n est donc pas un petit geste de souvenir, et encore moins un mime (c est pourquoi il ne faut pas

La fraction du pain [1]

faire la fraction dans le récit de l'institution, en disant les mots : "Il le rompit", mais en faire une action séparée après l'action de grâce). La fraction du pain est constitutive de l'eucharistie, comme la Prière eucharistique. Par la volonté de Jésus lui-même, elle fait partie du "cela" dans le "Vous ferez cela en mémoire de moi."

Claude Duchesneau

Article extrait de la revue [Célébrer](#), n279, avril 1998, p 4-10

Extrait du Portail de la Liturgie Catholique

<http://www.liturgiecatholique.fr>

La fraction du pain [2]

- Thèmes - Sacrements - Eucharistie - Pour aller plus loin -

Date de mise en ligne : jeudi 16 aot 2007

Portail de la Liturgie Catholique

Le sens de la fraction du pain

La fraction du pain est éminemment une action symbolique. Cela signifie que le symbole n'est pas dans l'objet, le pain, mais dans ce qui est fait avec cet objet, avec ce pain consacré. Qu'est-ce qui est donc fait ?

"Le geste de la fraction, accompli par le Christ à la dernière Cène, a désigné toute la célébration eucharistique à l'âge apostolique. Ce rite n'a pas tellement un motif pratique, mais il signifie que nous qui sommes nombreux, en communiant à l'unique pain de vie, qui est le Christ, nous devenons un seul corps (1 Corinthien 10, 17)."
(Présentation générale du Missel romain, n 56c)

1 - Un motif pratique

Que ce rite n'ait pas tellement un motif pratique, vient de ce que le passage de petites à de grandes assemblées a provoqué "l'industrialisation" de la fabrication du pain qui a permis qu'il soit préfractionné sous la forme d'hosties. Avec la galette (que l'on voit heureusement réapparaître dans certains monastères ou communautés religieuses), le motif était bel et bien pratique. On voit aussi, avec bonheur, apparaître l'usage d'une grande hostie dorée (de 15 ou 20 centimètres de diamètre), et avec lui, un renouveau de la nécessité et de l'importance de la fraction.

Quoi qu'il en soit, aujourd'hui, il faut absolument préserver un minimum de fraction, parce qu'il faut absolument garder le sens de ce geste. Comme nous allons le voir, la fraction du pain ne fait pas l'eucharistie, au sens et à l'effet que nous attribuons à la consécration. Mais c'est elle qui contient et révèle le sens de ce sacrement, malgré le côté dérisoire que la liturgie actuelle, même réformée par Vatican II, lui réserve. Si les chrétiens de l'âge apostolique ont désigné toute la célébration eucharistique par cette expression, il y a donc en elle une raison qu'il serait dangereux d'abandonner ou de minimiser.

2 - Un seul corps

Le texte de la Présentation générale du Missel romain cité plus haut, nous met sur la voie de la compréhension de cette fraction, mais il faut l'expliquer un peu plus. Il fait allusion à un verset de la première épître de saint Paul aux Corinthiens (1 Corinthien 10, 17) qu'il faut relire :

"Puisqu'il y a un seul pain, la multitude que nous sommes est un seul corps, car nous avons tous part à un seul pain."

Cette phrase de saint Paul nous oblige bien à revenir à la galette : "il y a un seul pain !" (On peut s'imaginer facilement ce dont il s'agit : une grande galette plate, non garnie, un peu comme une pâte de pizza sans levain sur laquelle on n'aurait déposé aucune garniture). Et voici le sens profond de la fraction du pain.

Donc, il n'y a qu'un seul pain qui, par la puissance du Saint-Esprit, nous présente le corps sacramentel du Christ. Ce pain consacré est rompu en autant de parts qu'il y a de communicants à qui ces parts vont être données, à la communion. Mais chaque participant recevant une part du corps sacramentel du Christ devient, par la même, ce qu'il reçoit, selon la très forte formule de saint Augustin : "Devenez ce que vous recevez."

Par la fraction du pain, on va donc du corps sacramentel rompu, à la construction du corps mystique. L'unique pain mis en parts fait des participants un unique corps.

En fait, il s'agit là de la théologie la plus classique. Mais il semble bien que cette compréhension de l'eucharistie ne soit pas très bien passée dans la mentalité commune des fidèles. Est-ce une conséquence du fait que, pendant près de mille ans, on a très peu communie (au moins une fois l'an, à Pâques, se trouvait déjà obligé de demander le IV^e Concile de Latran, en 1215) ? Est-ce une conséquence du fait que, pour contrebalancer cette absence de communion et pour maintenir l'importance de l'eucharistie, la piété populaire stimulée par le clergé, mit en relief le culte de la Présence réelle pour elle-même, parfaitement légitime par ailleurs, mais insuffisante si elle ne conduit pas à la communion ? Toujours est-il qu'il y a là un manque qui ne sera comblé que par une juste restauration de l'importance donnée au geste sensible et signifiant de la fraction du pain.

3 - Sacrifice de communion

Un acquis plus récent, dû aux progrès de l'exégèse et des sciences liturgiques, vient renforcer notre insistance sur le poids de la fraction du pain. Cet acquis concerne ce que nous avons mentionné plus haut au sujet du sacrifice juif de communion (ou de paix). Nous disions que de l'agneau offert en sacrifice, il était fait trois parts pour que soit établie une communion de convivialité entre Dieu, le prêtre et telle famille célébrant la Pâque. Or, l'eucharistie est bien une communion à Dieu par l'intermédiaire de la manducation d'une victime sacrifiée, le Christ ressuscité après avoir été mis à mort au calvaire. Le rapport à l'agneau pascal est clair : "Voici que le Christ, notre agneau pascal (notre Pâque) a été immolé (1 Corinthien 5, 7)." Mais, dans le sacrement de l'eucharistie, nous avons du pain, et non un agneau ! Expliquons-nous.

Le sacrifice du Christ est parfait et unique (Hébreux 10, 12) ; il a eu lieu "une fois pour toutes" (Hébreux 7, 27 ; 9, 12 ; 10, 26). Dans l'eucharistie, le Christ ressuscité continue bien à s'offrir à son Père, mais de façon non sanglante. Puisque le sacrifice du Christ est unique et parfait, il n'est pas question que soit encore versée une seule goutte de sang. Or, Jésus lui-même, pour maintenir sa présence offerte au delà de sa vie terrestre et de sa mort, a remplacé l'agneau par ce qui l'entourait, dans le repas pascal, à savoir la galette de pain et le vin. Jésus remplace l'agneau partagé par le pain rompu, et le sang versé par le vin consacré. Mais l'acte pascal de l'agneau mis en parts est bien là. Voilà pourquoi, à la messe, nous prenons ce qui a la forme du pain, nous croyons que c'est le corps du Christ, et nous chantons et disons : "Voici l'agneau de Dieu..."

4 - Fraction et sacrifice

Il faut donc lire, maintenant, dans la fraction, non seulement le geste juif de partage, mais le sacrifice de communion du Christ donnant sa vie en partage à l'humanité (à la multitude) et dont l'eucharistie est le sacrement. Quand le père d'une famille juive rompt le pain, c'est une chose qu'il rompt. Quand le prêtre, à la messe, rompt le pain, c'est quelqu'un !

Là se trouve une des clefs du faux débat entre la messe-sacrifice et la messe-repas. Ainsi comprise (et expliquée, espérons-le !), la fraction du pain nous révèle et nous fait saisir qu'elle est l'un et l'autre, c'est-à-dire un repas sacrificiel. Plus encore ! En tant qu'il est constitutif de l'acte eucharistique (les quatre verbes : voir plus haut), le geste de la fraction du pain nous fait vivre l'eucharistie comme repas sacrificiel.

5 - Fraction ou partage ?

Il est juste de dire que certains, il est vrai, préfèrent traduire la "Klasis tou artou" par "partage du pain", plutôt que par "fraction" (c'est le cas de Xavier LEON-DUFOUR, par exemple, dans "Le partage du pain eucharistique selon le Nouveau Testament", éditions du Seuil, Paris, 1982). On sent évidemment tout ce qui a d'intéressant le mot et la notion de partage. Il nous semble pourtant qu'il faille garder le mot fraction et ce, pour deux raisons.

- ▶ Le verbe grec *Klaô* signifie vraiment : briser, rompre, et c'est le verbe (ou son substantif : *Klasis*) que nous livre le Nouveau Testament dans tous les cas (cf. les références au début de cet article).
- ▶ Garder les mots fraction ou rompre, permet de maintenir davantage le lien du geste avec l'aspect sacrificiel de la messe, quitte à en faire davantage l'objet d'homélies, ou plus exactement de catéchèses mystagogiques (explication des mystères célébrés), à l'exemple de l'Église du temps des Pères (Ambroise de Milan, Cyrille de Jérusalem, Jean Chrysostome, Augustin, etc.).

"Frère, quand le Seigneur s'est-il fait reconnaître ? A la fraction du pain. En nous, il n'est point de trouble : nous rompons le pain et nous reconnaissons le Seigneur. Il ne s'est pas laissé reconnaître qu'ici, pour nous, qui ne devons pas le voir dans la chair, et qui, pourtant, devons manger sa chair. Ô toi, qui que tu sois, qui crois en lui, toi qui ne portes pas en vain le nom de chrétien, toi qui n'entres pas au hasard dans une église, toi qui écoutes la parole de Dieu dans la crainte et l'espérance, rassure-toi en ce partage du pain. L'absence de Dieu n'est pas une absence... Et toi, désires-tu la vie ? Imite les disciples, et tu reconnaîtras le Seigneur. Ils lui ont offert l'hospitalité... Retiens l'étranger, si tu veux reconnaître ton Sauveur. L'hospitalité leur a rendu ce que le doute leur avait pris. Le Seigneur s'est manifesté dans la fraction du pain. Apprenez où chercher le Seigneur, où le posséder, où le reconnaître : c'est en partageant le pain avec lui." Saint-Augustin, Sermon 235 (sur Luc 24, 13-35)

6 - Pour une éthique eucharistique

Tout en gardant les mots fraction et rompre, il faut inlassablement redire aux chrétiens que leur participation à la "fraction du pain" implique un certain comportement dans le monde, une éthique, dont la première manifestation est bien le partage. Ce n'est apparemment pas un hasard si, dans le "sommaire" des Actes des apôtres (Actes 2, 42 : "Ils étaient assidus à..."), la "communion fraternelle" précède immédiatement la "fraction du pain". La communion fraternelle dans la vie du disciple (et donc le partage) est une condition de la vérité de la fraction du pain dans la célébration eucharistique, et, a fortiori, une conséquence.

L'application de cette théologie de la fraction réclame alors avec urgence que le geste soit bien fait pour lui-même et que la plénitude de son sens soit retrouvée et prêchée.

- ▶ Face à une conception trop individualiste de la communion comme union personnelle du communiant au Seigneur, ce geste invite à retrouver la dimension mystique de la communion comme construction du Corps du Christ, c'est-à-dire comme union aux autres communiants par l'union au Christ.
- ▶ Face à une conception de la communion trop uniquement considérée comme acte de piété et de dévotion, ce geste invite à redécouvrir l'indispensable rapport entre l'acte liturgique de la fraction du pain et la pratique vécue de la communion fraternelle. La situation de tant d'exclus de notre société actuelle renforce encore la nécessité du partage comme comportement constitutif de la vie eucharistique du chrétien.

Qu'on ne s'imagine pas qu'il s'agisse ici de dérivation vers une sorte de théologie politique.

- ▶ Commentant l'épisode d'Emmaüs à ses fidèles, saint Augustin disait : "Accueille l'étranger si tu veux reconnaître le Seigneur."
- ▶ Et saint Jean-Chrysostome : "Veux-tu honorer le corps du Christ ? Ne commence pas par le mépriser quand il est nu. Ne l'honore pas ici avec des étoffes de soie pour le négliger dehors où il souffre du froid et de la nudité. Car celui qui a dit : "Ceci est mon corps" est le même qui a dit : "Vous m'avez vu affamé et vous ne m'avez pas nourri."

7 - Pour un monde nouveau

Par sa place dans l'acte eucharistique du Christ et par les actes de partage fraternel qu'il engage, le geste de la fraction du pain annonce le monde nouveau du Royaume de Dieu : "Je vis un ciel nouveau et une terre nouvelle

(Apocalypse 21, 1)"; et surtout : "Voici que je me tiens à la porte et je frappe. Si quelqu'un entend ma voix et ouvre la porte, j'entrerai chez lui ; je prendrai mon repas avec lui, et lui avec moi (Apocalypse 3, 20)."

On sait que l'expression : "Jésus Christ, pain rompu pour un monde nouveau" constitua le thème du congrès eucharistique international de Lourdes en 1981. Il nous en reste plusieurs chants solides, notamment : D 284 Pain rompu pour un monde nouveau ; D 293 C est toi, Seigneur, le pain rompu. Reprendre ces chants pour les fêtes eucharistiques ou comme chant de communion maintiendra vivant ce qu'ils chantent dans la foi et le cœur des fidèles.

Mise en oeuvre

Après cet exposé de l'origine et du sens de la fraction de pain, qui ne serait convaincu de l'importance primordiale de ce geste ? Reste à le mettre en oeuvre. D'autres textes de ce dossier y sont consacrés. Nous nous contenterons ici de quelques remarques précises.

- ▶ La fraction du pain doit être faite pour elle-même. On attend pour la commencer que l'assemblée ait achevé le geste de paix.
- ▶ La fraction du pain a un chant : l'Agneau de Dieu. Après ce que nous avons dit à propos du "sacrifice de communion", il n'est pas nécessaire d'en reexpliquer ici le sens. Précisons seulement ceci :
- ▶ Le chant est constitutif du rite. Il ne peut donc être remplacé par un autre, même pas par l'un de ceux cités précédemment. Il en va de la vérité de ce qui est célébré. Que certains pensent que ses mots ne sont plus compréhensibles demanderait à être vérifié avec rigueur, sans se contenter d'une impression. Et si c'était le cas on aura compris que l'urgence n'est pas de le remplacer, mais d'en faire une catéchèse, dont on espère que ce dossier fournit quelques éléments.
- ▶ Le (ou les) ministre font le geste durant le chant. Il le fait lentement, visiblement, avec une ou plusieurs grandes hosties... et pas devant le micro (il ne s'agit pas de faire un geste factice ou théâtral, mais de rompre vraiment pour le partage).
- ▶ Si plusieurs personnes sont dans le sanctuaire, elles se tournent vers l'autel où le geste a lieu, y compris l'animateur de chant qui n'a pas à diriger une aussi courte phrase que "Prends pitié de nous".
- ▶ Il existe maintenant des textes mis en musique, où l'expression "Agneau de Dieu" est commentée et rendue par là plus accessible (voir les compositions de Didier RIMAUD et Jacques BERTHIER ou de Michel SCOUARNEC et JoAKEPSIMAS). Je ne dis pas qu'il ne faut plus utiliser qu'eux, mais, de temps à autre, leur proposition peut renforcer la signification, la richesse et le bien-fondé de ce chant et du geste qu'il accompagne.

Le premier jour de la semaine

Il faut maintenant laisser place aux mystères (nom grec et chronologiquement premier, par lequel on désigne les sacrements et, particulièrement, l'eucharistie).

Nous sommes en 58 avec Paul, à Troas, dans le détroit des Dardanelles. Il fait déjà nuit ; le shabbat vient de s'éteindre... "Le premier jour de la semaine, alors que nous étions réunis pour rompre le pain... (Actes 20, 7)"

La fraction du pain [2]

Rassemblement dominical et fraction du pain sont indissociablement liés depuis le début de l'Église. Ne les séparons pas !

Claude Duchesneau

Article extrait de la revue [Célébrer](#), n279, avril 1998, p 4-10